Envoyé en préfecture le 25/03/2022
Reçu en préfecture le 25/03/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220317-DEC202221-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

17 MARS 2022

DEC202221
FINANCES ;
Entretiens techniques des équipements (MAPA n° 01/2016,
lot n° 1 entretien des installations thermiques) - Avenant n° 6

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 100 000€ ,

VU le marché MAPA N° 01/2016, lot n° 1 entretien des installations thermiques attribué à la Société Maintenance Gestion Energie / M.G.E. (03000 MOULINS) pour un montant de 5 640,00 € TTC,

VU la décision DEC202106 du 5 mars 2021 portant le montant du marché à 5 310,00€ HT (soit 6 372,00 € TTC) suite au rajout de l'entretien d'une installation thermique gaz (chaudière) au local sis 7 avenue Victor Hugo à VARENNES-SUR-ALLIER

CONSIDERANT la nécessité de prolonger le contrat avec la société titulaire du marché,

DECIDE de signer l'avenant n°6,

PORTE ainsi le terme du contrat au 31 décembre 2022, non renouvelable.

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)